

(1) CERTIFICAT

(2) N° du certificat : **ZP/B049/26-PZ** remplace ZP/B043/21-PZ

(3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A**
Type: ABS-Lock® Wave

(4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**

(5) Adresse: **Gewerbering 3**
47623 Kevelaer
Allemagne

(6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.

(7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 26-050.

(8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

(9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.

(10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.

(11) Ce certificat est valide jusqu'au 23.03.2031.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 24.03.2026

Signé : Brumm
Gérant



Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.

Gérant

TRADUCTION

- (12) Annexe à
- (13) **Certificat**
ZP/B049/26-PZ
- (14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® Wave

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® Wave (photos 1 – 2), sert à protéger trois personnes contre le risque de chute et est prévu pour le montage sur des supports de solidité suffisante. Au moyen d'éléments de fixation afférents, le montage s'effectue à la surface de l'ouvrage sous forme de toits en fibres-ciment dans l'ossature porteuse.

Le corps de base se compose d'un profil d'aluminium (t = 5 mm) qui est adapté au contour de la toiture. Grâce à un trou (Ø 16,5 mm), une vis à œillet est insérée dans le corps de base et vissée et bloquée par un écrou M16. Au niveau de la vis à œillet, l'utilisateur peut, grâce à l'équipement de protection individuelle qu'il porte, se protéger contre le risque de chute. Dans la version ABS-Lock® Wave, le dispositif d'ancrage a une longueur de 140 mm et dans la version ABS-Lock® Wave-60, le dispositif d'ancrage a une longueur maximale de 1250 mm.

Sur le plan structural, le point d'ancrage individuel est conçu de façon à pouvoir, en option, être combiné avec les systèmes de guidage de câbles ABS-Lock® SYS I à SYS IV et, lors de la sollicitation par une chute, absorber les forces induites. Dans le cadre de cette application, le dispositif d'ancrage s'utilise comme ancre terminale, intermédiaire ainsi que de courbe au niveau des systèmes de guidage de câbles correspondant à la norme DIN EN 795:2012 type C d'ABS Safety GmbH. La vis à œillet peut être remplacée par le montage de composants de guidage de câbles.

Le dispositif d'ancrage est prévu pour la sollicitation dans toutes les directions, parallèlement à la surface de l'ouvrage, et est en matériau résistant à la corrosion.

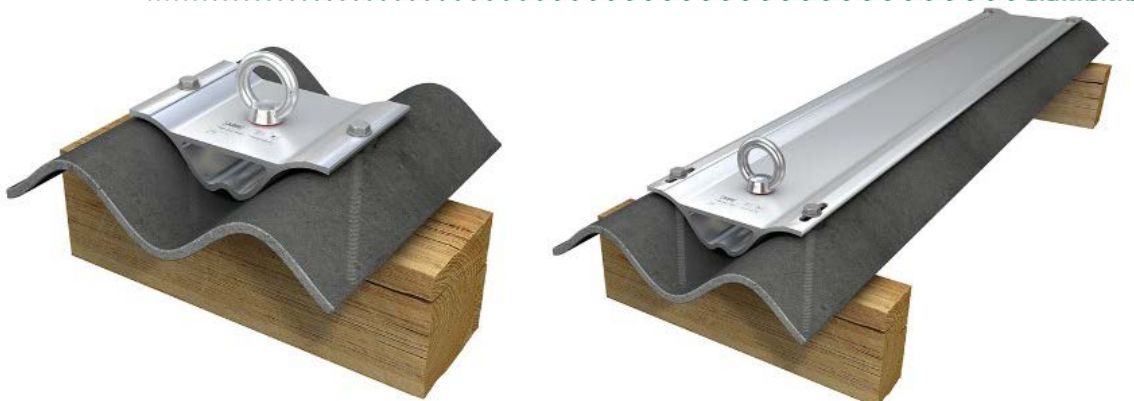


Photo 1 – 2 : Dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® Wave (exemple de montage)

- (15) Rapport
PB 26-050, 24.03.2026